



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-650

PUBLIÉ LE 7 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Direction

75-2022-09-07-00002 - Arrêté DRIETS-UD 75 fixant la liste des candidats dont le dossier de candidature aux fins d agrément en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel dans le département de Paris est recevable (3 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2022-09-07-00002

Arrêté DRIETS-UD 75 fixant la liste des
candidats dont le dossier de candidature aux fins
d agrément en qualité de mandataire judiciaire
à la protection des majeurs exerçant à titre
individuel dans le département de Paris est
recevable



Arrêté DRIEETS-UD 75 fixant la liste des candidats dont le dossier de candidature aux fins d'agrément en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel dans le département de Paris est recevable

n°

**Le Préfet de la région Ile de France,
Préfet de Paris,
Officier de la légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,**

- VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 472-1, L. 472-1-1, L. 471-4, L. 472-2, D. 471-3 et D. 471-4 ;
- VU** l'arrêté n°75-2022-05-19-00007 du 19 mai 2022 portant avis d'appel à candidatures aux fins d'agrément en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel en date du 19 mai 2022 ;
- VU** les dossiers de candidature reçus complets ;
- VU** le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME en qualité de Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris ;
- VU** l'arrêté IDF-2022-07-29-00005 du 29 juillet 2022 de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, portant délégation de signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France (DRIEETS) en matière administrative,
- VU** la décision n° 2022-113 du 2 août 2022 portant subdélégation de signature en matière administrative de Monsieur Gaëtan RUDANT, Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France aux agents de l'unité départementale de Paris ;
- VU** l'arrêté interministériel du 29 mars 2021 nommant Madame Barbara CHAZELLE directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France, chargé des fonctions de directrice de l'unité départementale de Paris, à compter du 1er avril 2021 ;
- SUR PROPOSITION** de Madame la directrice de l'unité départementale de Paris ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des candidats dont le dossier est recevable au regard des conditions prévues aux articles L. 471-4 et L. 472-2 du code susvisé est ainsi arrêtée :

N°	Nom	Prénom
1	AISSA	Moufida
2	ALLEGRE	Sylvaine
3	ARNAULD	Alban
4	AUBRY	Elise
5	BLAZI	Paulin
6	BOURY	Stéphanie
7	BOYER	Valériane
8	CHAOUCHA	Fouzia
9	CHEVALIER	Hélène
10	CHIRAQUIAN	Christine
11	CLUZEL	Grégoire
12	DAVID	Nicolas
13	DILLEMANN	Bénédicte
14	FERRON	Stéphanie
15	FORGUES	Olivier
16	GERVET	David
17	GRECK	Laura
18	HAMDI	Laure
19	HASNAOUI	Samia
20	HERRERA	Carmen
21	HERVE	Antoine
22	HOCQUET	Stéphanie
23	HODAN	Nathalie
24	ISABEL	Sarah
25	JOYEUX	Cédric
26	KIRSNER	Marie-Elisabeth
27	LACAS	Sandrine
28	LAGRAULET	Arnaud
29	LAKHSSASSI	Selma
30	LALMI	Onaïssa
31	LAUTREDOU	Virginie
32	LEVY-AMAR	Michèle
33	LEW	Vanessa
34	MAKNOUN	Linda
35	MBODJ	Ibrahima
36	MEDDAH	Julien
37	MEKKI DAOUADJI	Zohra
38	MIGNOT	Peggy

DRIEETS d'Ile-de-France
Unité départementale de Paris
19-21, rue Madeleine Vionnet 93 300 Aubervilliers
<http://idf.drieets.gouv.fr/>

39	MORLET	Jean-Philippe
40	MULEZI NTIBA	Jean
41	MUSY	Nadège
42	NERON	Cindy
43	OULD-YAHOU	Lidia
44	PENET	Aude
45	PETIT	Noémie
46	PICARD	Caroline
47	PLANTROU	Stanislas
48	PRUVOT	Fabien
49	RATINAUD	Laure
50	SERVIN	Mariana
51	TOURNY	Anita
52	WEISS	Franck
53	WISS	Stephen

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif soit gracieux auprès de Monsieur le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, soit hiérarchique auprès du ministre des solidarités et de la santé, dans les deux mois suivant sa notification. Un recours contentieux peut-être déposé auprès du tribunal administratif de Paris, également dans un délai de deux mois à compter de la notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé. Cette juridiction administrative peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Une copie du présent arrêté sera notifiée au procureur de la République près le tribunal judiciaire de Paris.

ARTICLE 4 : Monsieur le Préfet, secrétaire général aux politiques publiques, de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et Madame la directrice de l'unité départementale de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 7 septembre 2022

P/ le Préfet,
La directrice régionale
et interdépartementale adjointe,
Directrice de l'unité départementale
De Paris

signé

Barbara CHAZELLE

DRIEETS d'Île-de-France
Unité départementale de Paris
19-21, rue Madeleine Vionnet 93 300 Aubervilliers
<http://idf.drieets.gouv.fr/>